



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Ionut BUGA** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue de Messancy, 44 à 6790 Aubange, et cadastré 1e division, section A, n°1170 L3.

Le projet consiste en la **démolition du garage existant et reconstruction d'un nouveau**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : *Ecart(s) au Guide Communal d'Urbanisme :*

- *Toiture plate en étanchéité EPDM du garage*
- *Utilisation du bois.*

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

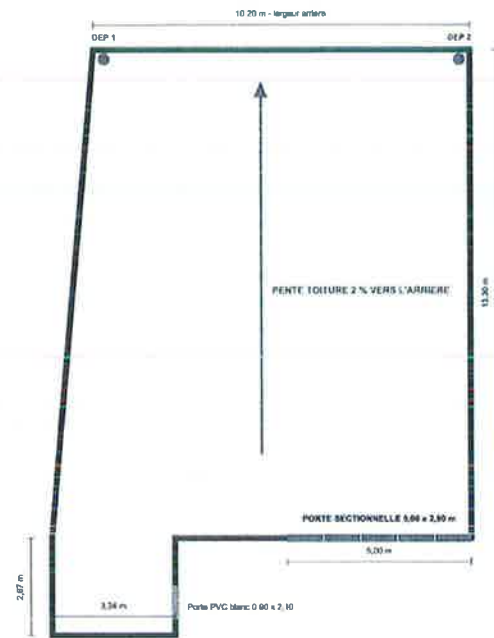
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 07/10/2026 au 21/10/2026 au Collège communal (référence du dossier 184/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 01/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation projetée



Plan d'implantation



Plan garage



Plan façades